

VAUVERT - Lotissement "LE NOUVEL AURE VII" (30)

Tarifs au 25 mars 2024

Prêt à la construction



NOTAIRE : Maître CAULIER à BAILLARGUES (34)

PREVOIR : 600 € TTC de frais de Géomètre

540 € TTC de frais d'Architecte coordinateur

1200 € de caution pour provision sur dégradations

800 € de caution pour conformité de clôtures

Part départementale taxe d'aménagement : 1.3%

Part communale taxe d'aménagement : Exonérée

Participation Financement de l'Assainissement Collectif : Exonérée

Taxe Archéologie préventive : 0,40 %

Frais constitution ASL : 100 €

N° DU LOT	OPTION	SURFACE (m ²)	SURFACE DE PLANCHER (m ²)	EMPRISE AU SOL (m ²)	FACADE CONSTRUCTIBLE	NOUVEAU PRIX	PRIX €
04	Optionné	297	145	150	2 faces	129 900 €	132 900 €